



[www.fjcf.ca](http://www.fjcf.ca)

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403  
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

☎ 613 562-4624 · 1 800 267-5173  
📄 613 562-3995 ✉ [fjcf@fjcf.ca](mailto:fjcf@fjcf.ca)

Consultations pancanadiennes pour le renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028

## **Mémoire de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)**

### **Vers le renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028**

Le leadership jeunesse comme vecteur de développement des communautés francophones en situation minoritaire

Ottawa, le 9 septembre 2022



www.fjcf.ca

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403  
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

☎ 613 562-4624 · 1 800 267-5173  
📠 613 562-3995 ✉ fjcf@fjcf.ca

## À PROPOS DE LA FJCF

La [Fédération de la jeunesse canadienne-française](http://www.fjcf.ca) (FJCF) est un organisme national géré PAR et POUR les jeunes, composée de onze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et deux territoires. Elle contribue au développement socioculturel et identitaire des jeunes Canadiennes et Canadiens d'expression française âgés entre 14 et 25 ans par le biais d'événements pancanadiens (Forum jeunesse pancanadien, Parlement jeunesse pancanadien, Jeux de la francophonie canadienne) et de programmes d'employabilité jeunesse (Jeunesse Canada au Travail, DépasseToi).

Les trois axes stratégiques de la FJCF sont :

1. Une jeunesse fière et épanouie (avec une attention particulière à la construction identitaire, à la sécurité linguistique, au bien-être et à la santé mentale des jeunes) ;
2. Un réseau dynamique et pertinent (avec une attention particulière au développement de l'expertise du réseau jeunesse, au renforcement de notre gouvernance et à la collaboration et au développement de partenariats) ;
3. Un engagement citoyen actif et soutenu (avec une attention particulière à la participation citoyenne et la prise de position sur des enjeux importants pour les jeunes).

## MISE EN CONTEXTE

Avant de nous lancer, nous souhaitons reconnaître la place qui a été accordée à la jeunesse dans le cadre des consultations et du Sommet en vue du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles (PALO). Merci d'avoir permis aux jeunes de participer activement à ces importantes réflexions.

Les dernières années ont été éprouvantes pour nos communautés et plus particulièrement pour les jeunes. La pandémie a privé les jeunes de moments charnières cruciaux dans le développement, épanouissement et enracinement dans nos communautés en raison de l'absence d'événements et d'occasions d'échanges au niveau local, régional et national. Il est impératif pour nous d'avoir les capacités d'aller rejoindre à nouveaux ces jeunes sur le terrain, pour renforcer leur sécurité linguistique et surtout pour contribuer à leur construction identitaire. Un investissement dans le développement du leadership jeunesse est un vecteur stratégique pour le développement de nos communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Des jeunes épanoui.e.s et motivé.e.s sont le moteur d'une communauté vivante. Ils et elles sont notre plus belle richesse collective et il est impératif de leur donner les moyens de répondre à leurs besoins.

Ce document présente les grandes lignes des souhaits et recommandations qu'ont les membres de la FJCF quant aux composantes du prochain Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028.

Nos recommandations seront centrées sur cinq thématiques.

1. Leadership du réseau jeunesse
2. Employabilité jeunesse
3. Construction identitaire des jeunes
4. Éducation
5. Bien-être et santé mentale chez les jeunes

À la lumière des nombreux enjeux et besoins évoqués par nos membres, voici les recommandations de la FJCF.

## SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

En vue du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles, la FJCF a travaillé avec ses membres pour identifier les besoins et les enjeux des jeunes et de son réseau jeunesse. Voici le sommaire des recommandations.

À noter que les recommandations ne sont pas présentées en ordre de priorité.

### **1. Leadership du réseau jeunesse**

- 1.1 *Que le gouvernement du Canada prévoie des investissements supplémentaires dans le développement du leadership jeunesse dans les communautés, notamment à travers l'augmentation du financement de base des organismes jeunesse de la francophonie canadienne, afin qu'ils puissent continuer à jouer un rôle déterminant dans le développement de la jeunesse tout en poursuivant le développement de l'engagement civique et de la participation citoyenne de ces derniers.*
- 1.2 *Que le gouvernement du Canada reconduise et bonifie l'Initiative de partenariat social dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Nous souhaitons qu'une somme supplémentaire de 2.5 millions de dollars soit accordée à cette initiative (pour un total de 6 millions de dollars pour 5 ans).*

## 2. Employabilité jeunesse

- 2.1 *Que le programme DépasseToi, présentement financé sous la Stratégie emploi et compétences jeunesse au ministère Emploi et Développement social Canada (EDSC), fasse dorénavant partie du Plan d'action pour les langues officielles et qu'une somme de 9.88 millions de dollars soit investie sur 5 ans.*
- 2.2 *Que le gouvernement du Canada investisse davantage et en priorité dans le financement du programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles, incluant le programme Langues et Travail, et investisse dans une offre de stages rémunérés pour des jeunes en français dans les communautés francophones en situation minoritaire par l'entremise du programme Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais.*
- 2.3 *Que le gouvernement du Canada revoie les critères de la Stratégie emploi et compétences jeunesse afin de reconnaître que les jeunes d'expression française en situation minoritaire font face à des obstacles majeurs à l'emploi et de permettre aux jeunes n'ayant pas la citoyenneté ou la résidence permanente de participer aux programmes d'emplois, notamment le programme Jeunesse Canada au travail et d'autres programmes d'emploi au service des jeunes issus des communautés francophones en situation minoritaire.*

## 3. Construction identitaire des jeunes

- 3.1 *Que le gouvernement du Canada bonifie le Fonds d'appui à l'école communautaire citoyenne (Vice-Versa) pour un investissement de 8.75 millions de dollars, afin que toutes les écoles francophones en situation minoritaire puissent bénéficier du programme annuellement, et ce, pour les cinq prochaines années.*
- 3.2 *Que le gouvernement du Canada assure la création d'un programme de financement quinquennal pour des initiatives et projets structurants en lien avec la sécurité linguistique en plus de prévoir les ressources nécessaires pour assurer la poursuite de la recherche et des études pour favoriser la compréhension commune de l'enjeu en plus de mesurer l'avancement de la sécurité linguistique en français au Canada.*

## 4. Éducation

- 4.1 *Que le gouvernement fédéral adapte et bonifie ses investissements en matière d'éducation postsecondaire en français en situation minoritaire afin de favoriser, entres autres, l'accès aux programmes d'études en français, pour contribuer à la sécurité linguistique des étudiant.e.s, pour accroître les services en santé mentale disponibles pour les étudiant.e.s, pour améliorer la vie étudiante, pour faciliter la mobilité étudiante et pour adresser les enjeux de gouvernance de ces institutions.*
- 4.2 *Que le gouvernement fédéral crée un nouveau programme de bourses d'études postsecondaires pour les jeunes des écoles francophones en situation minoritaire pour un*

*investissement de 15.71 millions de dollars sur 5 ans. Ce programme contribuera à augmenter l'accès aux études postsecondaires en français pour un nombre croissant d'élèves issus des écoles de langue française et soutiendra la consolidation du continuum de l'éducation en français partout au Canada.*

## 5. Bien-être et santé mentale chez les jeunes

- 5.1 *Que le gouvernement du Canada assure des investissements spécifiques à la jeunesse d'expression française en situation minoritaire en matière de bien-être et santé mentale, notamment en assurant la création et l'adaptation de ressources et en mettant en place des initiatives pour accroître l'accès à des services en santé mentale pour les jeunes d'expression française, dans les communautés ainsi que dans les institutions postsecondaires en français.*

## DÉTAILS DES RECOMMANDATIONS

### 1. LEADERSHIP DU RÉSEAU JEUNESSE

#### FINANCEMENT DES ORGANISMES JEUNESSE

1. En travaillant activement sur le terrain pour offrir des services à leurs membres, les organismes jeunesse propulsent la jeunesse et son réseau dans une panoplie de projets communautaires, qui ne se limitent pas seulement à ceux de l'organisme en question. Les organismes jeunesse, souvent grâce à leur philosophie, sont des acteurs de collaboration qui favorisent grandement le développement de leur communauté respective en stimulant l'action concertée de leurs nombreux partenaires et, surtout, des jeunes-mêmes. La mise à jour de la Stratégie d'intervention jeunesse effectuée par la FJCF au cours de la dernière année tend à démontrer que « la mobilisation du réseau jeunesse a favorisé un effet boule de neige par rapport à certains dossiers émanant d'un organisme ou d'une région et se répercutant à l'échelle du pays, sur plusieurs années ».
2. Ainsi, les organismes jeunesse, de même que la FJCF, sont très souvent sollicités pour identifier des jeunes pour participer à des consultations, pour siéger à des comités ou pour tout simplement participer à des événements et activités variées dans notre communauté, organisés par une panoplie d'organismes. Ces demandes démontrent bien le travail qu'ont fait les organismes jeunesse dans les dernières années pour assurer la présence et la voix des jeunes dans les provinces et territoires. Toutefois, dû à un manque de ressources nous ne pouvons pas nous engager dans tous les projets ni répondre à toutes les demandes. Ces demandes démontrent certainement l'importance et le souhait d'inclure et d'engager davantage les jeunes.
3. Nous sommes de l'avis que ce sont toutes les communautés qui bénéficieraient de la bonification et de la pérennisation du soutien financier offert aux organismes jeunesse dans les communautés francophones en situation minoritaire, leur permettant de mieux répondre aux demandes provenant

de ces dernières et d'offrir aux jeunes le soutien nécessaire pour leur permettre de devenir et de continuer à être des citoyen.ne.s actif.ve.s et engagé.e.s dans la société.

4. Au printemps, la FJCF a publié une annexe à la Stratégie nationale pour la sécurité linguistique<sup>1</sup> (SNSL) afin de mesurer l'impact de la Covid-19 sur la sécurité linguistique chez les jeunes. Selon ce rapport, les principales manifestations du sentiment d'appartenance des jeunes francophones vivant en situation minoritaire sont : Activités, rassemblements et événements (37%), Culturel (14%), Famille (14%), Travail (11%), Web (1%) et Autre (23%). La diminution du nombre d'activités permettant aux francophones de se rassembler est le facteur que les répondant.e.s ont le plus souvent mentionné parmi les causes de l'érosion de leur sentiment d'appartenance à la francophonie canadienne. Il va sans dire qu'après plus de 30 mois de pandémie, les impacts se font certainement ressentir sur le terrain et chez les jeunes eux-mêmes.
5. Les impacts de la pandémie sur les organismes jeunesse ont été, et continuent à être nombreux.
  - Difficulté d'attirer et retenir du personnel en raison de ressources insuffisantes ;
  - Augmentation des coûts reliés au transport, à l'hébergement et au repas en lien avec l'organisation d'activités et événements pour les jeunes ;
  - Augmentation des exigences et des coûts en matière d'assurance pour les éléments de programmation du réseau jeunesse ;
  - Coûts supplémentaires pour offrir des activités et des événements qui sont sains, tant au niveau de la santé physique et mentale ;
  - Etc.
6. Ce n'est pas un secret. Traditionnellement, les organismes communautaires font beaucoup avec peu. Les personnes qui travaillent dans les organismes communautaires investissent temps et énergie bien au-delà de leur rémunération pour tenter de répondre aux attentes et besoins grandissants des communautés. La pandémie a forcé ces organismes à réévaluer leurs façons de faire afin de prioriser davantage le bien-être et la santé mentale des personnes qui contribuent énormément à la vitalité de nos communautés. Les salaires et les conditions de travail dans les organismes communautaires ne sont certainement pas à la hauteur des besoins, ce qui contribue souvent à une difficulté à recruter et retenir du personnel. Les conditions de travail attendus sur le marché du travail ont changé. Nos organismes communautaires ont besoin de ressources supplémentaires pour qu'ils puissent être reconnus comme des employeurs de choix.
7. La vitalité de nos communautés passe par le renforcement des capacités de nos organismes, notamment les organismes du réseau jeunesse, afin qu'ils puissent rattraper cette génération de jeunes qui n'ont pas eu accès à des activités et événements marquants en raison de la pandémie. Ce manque d'accès à une programmation jeunesse depuis le début de la pandémie risque d'avoir des impacts à long terme sur nos communautés si nous ne sommes pas mesure de rattraper le temps perdu. Un financement de base pluriannuel supplémentaire, récurrent et indexé annuellement, est donc nécessaire pour permettre aux organismes de faire face aux nombreux

---

<sup>1</sup> [www.snsi.ca](http://www.snsi.ca)

enjeux qui affectent leur fonctionnement, notamment en leur permettant de recruter et conserver des employé.e.s et en leur permettant de défrayer les coûts de la logistique d'activités et d'événements qui continuent à augmenter à un rythme inquiétant. Il va sans dire que les organismes jeunesse ont besoin des ressources supplémentaires pour pallier aux impacts démesurés qu'a eu la pandémie sur les jeunes, tout en leur permettant de faire face à l'inflation et à l'augmentation du coût de la vie qui menacent présentement leurs capacités de réaliser leurs missions respectives.

#### RECOMMANDATION

*Que le gouvernement du Canada prévoie des investissements supplémentaires dans le développement du leadership jeunesse dans les communautés, notamment à travers l'augmentation du financement de base des organismes jeunesse de la francophonie canadienne, afin qu'ils puissent continuer à jouer un rôle déterminant dans le développement de la jeunesse tout en poursuivant le développement de l'engagement civique et de la participation citoyenne de ces derniers.*

#### INITIATIVE DE PARTENARIAT SOCIAL DANS LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE

8. La FJCF collabore avec la Fédération des aînées et aînés de la francophonie canadienne (FAAFC), la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) sur l'initiative **Ensemble pour le développement social des communautés francophones et acadiennes au Canada** depuis plusieurs années maintenant. Ces fonds issus du PALO ont réussi à nous permettre, collectivement, d'atteindre des résultats intéressants. L'approche intermédiaire de cette initiative est novatrice en soi. Cette approche a permis à des organismes jeunesse à travers le pays de mettre en place des initiatives structurantes, par et pour la jeunesse.
9. Le programme de partenariat pour le développement social (programme qui figure dans le Plan d'action pour les langues officielles actuel) doit demeurer. Le développement des capacités des secteurs impliqués est hautement important et permet aux jeunes, dans notre cas, de faire preuve d'innovation et de développer l'engagement citoyen chez les jeunes. Ces programmes doivent non seulement demeurer, mais être développés de façon encore plus importante en raison des impacts de la pandémie sur les niveaux d'engagements citoyen chez les jeunes. Les occasions de participation citoyenne pour les jeunes au cours des deux dernières années ont été très limitées. Nous souhaitons remettre la participation citoyenne à l'avant plan afin de donner aux jeunes plus d'opportunités de s'impliquer dans leur communauté et dans la société canadienne.
10. Les objectifs prévus dans cette initiative dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 ont largement été dépassés. Nous sommes convaincus que des investissements supplémentaires nous permettraient d'atteindre, collectivement, des résultats transformateurs et structurants dans nos communautés.

11. Pour le prochain PALO, nous souhaitons que cette enveloppe soit bonifiée pour nous permettre de développer et adapter des pratiques gagnantes pour adresser les besoins changeants des jeunes.

**RECOMMANDATION**

*Que le gouvernement du Canada reconduise et bonifie l'Initiative de partenariat social dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Nous souhaitons qu'une somme supplémentaire de 2.5 millions de dollars soit accordée à cette initiative (pour un total de 6 millions de dollars pour 5 ans).*

**2. EMPLOYABILITÉ JEUNESSE**

1. La vitalité et la pérennisation de nos communautés de langues officielles en situation minoritaire passent, entre autres choses, par leur capacité à offrir un environnement où leurs jeunes pourront s'épanouir, notamment en leur donnant des occasions de développement de compétences et en permettant d'y occuper des emplois intéressants, bien rémunérés, dans leur langue, au sein même de leur communauté.

**PROGRAMME DÉPASSETOI**

2. Lancé en janvier 2021, le programme DépasseToi<sup>2</sup> vise à soutenir les jeunes dans le développement et le perfectionnement de compétences personnelles et professionnelles, tout en permettant la création d'emplois de qualité dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Dédié à la jeunesse d'expression française de 15 à 30 ans, DépasseToi offre des outils et des ressources personnalisées pour répondre aux défis et aux obstacles auxquels les jeunes issues des CFSM font face. La FJCF est convaincue que tou.te.s les jeunes ont la capacité de se réaliser pleinement et souhaite les encourager à s'engager dans le cheminement professionnel qui leur correspond le mieux. Le programme soutient donc le développement et le perfectionnement de compétences, ainsi que la création d'opportunités d'emplois en vue d'améliorer l'employabilité et de faciliter la transition des jeunes Canadiennes et Canadiens d'expression française vers le marché du travail. Le programme est composé de trois volets : le volet formations pour le renforcement et le développement des compétences en employabilité, le volet soutiens financier en vue de financer des occasions de perfectionnement professionnel et le volet emplois permettant de créer de emplois de qualité, en français, dans des organismes sans but lucratif, auprès du secteur public ou des entreprises des communautés francophones en situation minoritaire, permettant aux jeunes d'acquérir une expérience de travail significative et, par conséquent, avoir une occasion de travail significative dans les CFSM. À titre d'exemple, depuis la création du programme, nous avons pu

---

<sup>2</sup> <https://depassetoi.ca>



- créer 83 emplois sur un quota original de 65 et nous avons reçu une demande de plus de 180 employeurs pour obtenir un poste financé par le programme. La demande excède largement les moyens du programme, ce qui démontre sans équivoque le besoin criant pour ce programme.
3. En période de grands bouleversements sur le marché de l'emploi, accentué par une crise de pénurie de main-d'œuvre, la popularité et la nécessité d'un programme comme *DépasseToi* ne fait plus de doute. Il s'agit d'un vecteur indéniable pour permettre aux jeunes de développer et d'approfondir leur bassin de compétences pour réussir, si indispensables pour s'adapter, participer et s'épanouir comme individus dans la société. **Qui plus est, le programme a aussi des impacts considérables au sein des CFSM où la présence de ces stagiaires contribue positivement à l'épanouissement, à la vitalité, au dynamisme et à la pérennisation de ces communautés.** Il ne faut pas sous-estimer la volonté et le désir des jeunes de faire carrière, en français, au sein même de leur CFSM. De façon complémentaire, il en va ainsi pour l'intérêt des acteurs économiques dans ces milieux envers les jeunes.
  4. Ayant l'infrastructure en place, le déploiement du programme *DépasseToi* pourrait se faire rapidement. Nous cherchons à renouveler le programme *DépasseToi* pour les cinq (5) prochaines années. Voici ce que nous souhaitons réaliser. À noter que ces cibles pourront être ajustées selon les investissements souhaités. *Pour plus de détails, veuillez consulter ce [document](#).*
    - 145 postes à pourvoir sur 5 ans (29 postes par année) ;
      - Postes de 52 semaines qui incluent des mesures d'appui et d'accessibilité pour les jeunes et des formations personnalisées.
    - 540 soutiens financiers pour des jeunes sur 5 ans (moyenne de 108 soutiens financiers par année) ;
    - 15 sessions de formations régionales sur 5 ans (moyenne de 3 sessions par année) ;
    - Appui personnalisé offerts à tou.te.s les jeunes ;
    - Sessions de formations virtuelles, selon les besoins ;
    - Création d'outils d'employabilité jeunesse variés ;
    - Gestion du programme.

#### RECOMMANDATION

*Que le programme *DépasseToi*, présentement financé sous la Stratégie emploi et compétences jeunesse au ministère Emploi et Développement social Canada (EDSC), fasse dorénavant partie du Plan d'action pour les langues officielles et qu'une somme de 9.88 millions de dollars soit investie sur 5 ans.*

5. Le programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (JCT-DLO) est le seul programme de la Stratégie emploi et compétence jeunesse (SECJ) ayant une vocation spécifiquement axée sur les deux langues officielles. Il est impératif que ce programme soit préservé, bonifié et adapté afin de répondre aux nouvelles normes du marché et aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire, en plus de permettre à plus de jeunes de bénéficier de celui-ci.
6. Il est aussi d'une importance capitale que le gouvernement du Canada reconnaisse les jeunes issus des communautés de langue officielles en situation minoritaire comme étant des jeunes qui font face à des obstacles majeurs à l'emploi. Ces derniers doivent être inclus dans les groupes cibles de la SECJ.
7. Le programme *Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais* (JCT-CFA) permet de créer des opportunités de stages rémunérés pour des jeunes diplômé.e.s. L'infrastructure de ce programme étant en place depuis bon nombre d'années, un investissement dans ce programme pourrait permettre de créer des stages pour des jeunes dans les CLOSM afin d'adresser, en partie, l'enjeu de la pénurie de main d'œuvre dans de nombreux secteurs. Les besoins en main d'œuvre sont criants, notamment dans le secteur du développement communautaire et jeunesse, ou encore dans le milieu artistique et culturel. Cet appui serait considérable pour nos communautés, en positionnant ce secteur comme étant une option de carrière intéressante et des employeurs de choix pour les jeunes. Le déploiement d'un tel programme pourrait se faire relativement rapidement. Il est donc évident que ce programme a besoin d'être bonifié puisque les investissements prévus actuellement ne sont certainement pas à la hauteur des besoins sur le terrain.
8. En investissant davantage dans ce programme, nous serions en mesure de créer des stages domestiques (au Canada) pour jeunes diplômé.e.s dans des secteurs où il y a une grande demande (i.e. dans le renforcement des capacités des organismes communautaires, dans le secteur des médias locaux/communautaires, dans les arts et la culture, dans la création de contenu numérique en français, etc.).
9. Le programme *Langues et Travail* offre aux participant.e.s du programme *Explore* une occasion de travail, ayant lieu après la fin du programme, dans leur deuxième langue officielle apprise pendant ledit programme. Le programme *Explore* est un programme administré par le Conseil des ministres de l'Éducation - Canada (CMEC). Il est impératif de pouvoir créer une meilleure synergie entre ces deux programmes. Le programme *Langues et Travail* offre une valeur ajoutée au programme *Explore*. Les inscriptions au programme *Explore* ayant chutées pendant la pandémie, il est impératif d'assurer la relance de ce programme si important pour l'apprentissage des deux langues officielles et nous devons nous assurer que la promotion des deux programmes soit faite en complémentarité. Ces deux programmes méritent d'être revus et bonifiés afin qu'ils puissent répondre davantage aux nouveaux besoins du marché.

<b>RECOMMANDATION</b>
-----------------------

*Que le gouvernement du Canada investisse davantage et en priorité dans le financement du programme Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles, incluant le programme Langues et Travail, et investisse dans une offre de stages rémunérés pour des jeunes en français dans les communautés francophones en situation minoritaire par l'entremise du programme Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais.*

10. Le gouvernement du Canada doit également permettre une plus grande flexibilité des critères de la SECJ afin que ces derniers répondent réellement aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire. Les critères d'admissibilité de la SECJ ne sont pas « *one size fits all* ». Les besoins des CFMS sont asymétriques par rapport à ceux de d'autres communautés. Les programmes d'emplois destinés aux jeunes des CFMS doivent donc faire preuve de souplesse afin que nous puissions réellement répondre aux besoins des jeunes et des communautés, le tout afin de favoriser la transition des jeunes vers le marché du travail.
11. Afin d'être en lien avec les efforts déployés en immigration francophone à travers le pays et pour être conséquent et s'aligner aux objectifs du gouvernement du Canada en ce qui a trait à sa politique en immigration francophone, il est impératif que nous puissions permettre aux jeunes issus de l'immigration d'accéder aux programmes disponibles, notamment en employabilité. L'élargissement des critères d'admissibilité des jeunes permettra également d'adresser, du moins en partie, les défis de pénurie de main d'œuvre qui pèsent lourdement sur nos communautés francophones en situation minoritaire.

#### **RECOMMANDATION**

*Que le gouvernement du Canada revoie les critères de la Stratégie emploi et compétences jeunesse afin de reconnaître que les jeunes d'expression française en situation minoritaire font face à des obstacles majeurs à l'emploi et de permettre aux jeunes n'ayant pas la citoyenneté ou la résidence permanente de participer aux programmes d'emplois, notamment le programme Jeunesse Canada au travail et d'autres programmes d'emploi au service des jeunes issus des communautés francophones en situation minoritaire.*

### **3. CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES JEUNES**

#### **FONDS D'APPUI À L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE CITOYENNE (VICE-VERSA<sup>3</sup>)**

<sup>3</sup> <https://vice-versa.ca>

1. Le programme Vice-Versa, aussi connu sous le nom du Fonds d'appui à l'école communautaire citoyenne, a été lancé en décembre 2019. En plus de contribuer au développement de la construction identitaire des élèves et pleinement s'insérer dans le continuum en éducation dans le Plan stratégique sur l'éducation en langue française<sup>4</sup> (PSELF), le programme Vice-Versa vient directement mettre en pratique le principe de l'école communautaire citoyenne<sup>5</sup>, un principe qui favorise le développement de partenariats entre la communauté et l'école, tout en mettant l'élève au cœur de toutes les facettes de ces projets scolaires communautaires. L'unicité de ce programme réside dans le fait que les élèves sont au centre de l'imagination et de la mise en œuvre des projets, une application concrète du PAR et POUR les jeunes. Le programme Vice-Versa est plus qu'apprécié par tou.te.s les intervenant.e.s et doit être reconduit.
  
2. Voici quelques résultats des trois premières années du programme Vice-Versa (2019-20, 2020-21 et 2021-22) :
  - 272 organismes communautaires qui ont bénéficié d'au moins une microsubvention ;
  - 901 projets acceptés ;
  - 1 700 microsubventions distribuées ;
  - Plus de 158 000 élèves ont pu participer à un projet ou activité financé par Vice-Versa ;
  - Thématiques les plus fréquents des projets acceptés : Environnement/Agriculture, Développement personnel et social, Santé, Entrepreneuriat et Sécurité linguistique ;
  - Création d'une banque d'idées de projets en plus de créer trois guides d'implication des élèves à l'intention des organismes communautaires, des écoles et des jeunes eux-mêmes.
  - Bien que la première mouture du programme soit toujours en cours (4<sup>e</sup> année de 4 – 2022-23), les preuves des impacts et du succès de cette initiative ne sont plus à faire.
  
3. Le programme Vice-Versa a de réels impacts sur le terrain. Voici ce qu'on dit au sujet de Vice-Versa. *« Lorsqu'un enfant prend conscience des enjeux et des besoins de sa collectivité (...) et qu'il pose des questions, on peut parler de participation citoyenne (par le biais de l'engagement). L'engagement communautaire (par le biais du projet) permet aux élèves de développer leurs valeurs, leurs talents, leurs identités (construction identitaire). Ils développent également une manière de penser, une conscience de leur environnement. Chaque expérience (tel que ce projet) permet de prendre conscience de sa façon de s'entreprendre par rapport à soi-même et encourage le développement d'une participation citoyenne. »* (Extrait du sondage, Vice-Versa 2020-2021)
 

*« Avant l'apparition du programme Vice-Versa, notre organisme basait ses collaborations avec le milieu scolaire uniquement sur le domaine artistique et culturel, mais là pandémie a mis à jour un besoin critique dans les domaines des sciences de la santé mentale et du développement personnel des élèves. En offrant ces services, nous sommes devenus indispensables pour fournir des expériences éducatives de qualité aux élèves et soutenir un personnel enseignant au bord de l'épuisement professionnel. »* (Extrait du sondage, Vice-Versa 2021-2022)
  
4. Dans le cadre d'évaluation du programme, les organismes bénéficiaires des microsubventions nous ont mentionné l'ajout de tâches et de temps de coordination des projets avec les élèves et les écoles

---

<sup>4</sup> <https://psself.ca>

<sup>5</sup> <https://ecc-canada.ca>

- comme étant un frein à l'accès au programme. C'est pourquoi, en vue du renouvellement du programme, nous souhaitons ajouter un frais de coordination pour les organismes bénéficiaires de 15%.
5. Notre objectif ultime en vue du renouvellement de Vice-Versa est de s'assurer que toutes les écoles francophones en situation minoritaires puissent avoir accès à au moins une microsubvention par année scolaire.
  6. Voici la synthèse des investissements souhaités pour les cinq prochaines années (2023-2028):
    - 6 millions de dollars pour les microsubventions ;
    - 900 000 \$ pour les frais de coordination des initiatives par les organismes communautaires ;
    - 1.85 millions de dollars pour la gestion, la coordination et la promotion du programme.
    - Investissement total de 8.75 millions de dollars.

#### RECOMMANDATION

*Que le gouvernement du Canada bonifie le Fonds d'appui à l'école communautaire citoyenne (Vice-Versa) pour un investissement de 8.75 millions de dollars, afin que toutes les écoles francophones en situation minoritaire puissent bénéficier du programme annuellement, et ce, pour les cinq prochaines années.*

#### SÉCURITÉ LINGUISTIQUE

7. Selon la Stratégie nationale pour la sécurité linguistique, les sources d'insécurité linguistique sont nombreuses et elle se vit dans tous les milieux, notamment dans la communauté (34.4%), au travail (33.5%), à l'école (18.5%), sur les réseaux sociaux (18.5%) et à la maison (18.5%)<sup>6</sup>.
8. La mondialisation et l'ère numérique auront facilité et accéléré l'accès à des contenus (livres et périodiques, chansons, émissions télé, vidéos, balados, jeux, applications, blogues, etc.) et des expériences (spectacles, expositions, etc.) venues de partout sur la planète. Toutefois, les contenus et expériences provenant de nos milieux, qui mettent en valeur et en vedette nos collectivités, nos artistes, nos accents, nos réalités, demeurent trop rares. Ce sont ces contenus qui alimentent un sentiment d'appartenance à la francophonie, alors que leur précarité vient miner la sécurité linguistique en isolant ceux et celles qui parlent français. Les jeunes d'expression française réclament non seulement des contenus et des expériences qui leur parlent et qui parlent d'eux, mais aussi qui leur ressemblent. Là où de tels contenus existent, ils sont submergés dans l'océan planétaire de contenu auxquels les Canadiens et Canadiennes ont accès instantanément. Il reste tout un travail à faire pour accroître la visibilité et pour faciliter l'accès aux contenus émanant de nos collectivités.<sup>7</sup>

<sup>6</sup> [www.snsi.ca](http://www.snsi.ca)

<sup>7</sup> Stratégie nationale pour la sécurité linguistique, p.25 [https://www.snsi.ca/wp-content/uploads/2020/03/FJCF\\_2020\\_SNSL\\_Document\\_FR\\_RGB.pdf](https://www.snsi.ca/wp-content/uploads/2020/03/FJCF_2020_SNSL_Document_FR_RGB.pdf)

9. La culture est le cœur battant de la francophonie canadienne. Le travail des artistes et organismes artistiques crée des occasions de rapprochement autour d'une langue qui nous rassemble. Les spectacles, festivals, publications et expositions des artistes et organismes artistiques francophones marquent chacune une occasion de rassemblement et de rapprochement autour du fait français. Lire un livre en français, écouter un balado ou syntoniser une émission ou un film qui émane de nos collectivités, reconnaître un accent de chez-nous à la radio, à la télévision ou sur le Web nous rapproche et contribue à notre sentiment d'appartenance à une communauté sans frontières.
10. Les données récentes du recensement 2021 démontrent que, malgré une augmentation du nombre de locuteurs et de locutrices de langue française en situation minoritaire au pays, le poids démographique des francophones est à la baisse, passant de 22,2% en 2016 à 21,4% en 2021<sup>8</sup>. Pourtant, un plus grand nombre de jeunes s'inscrivent maintenant à un programme d'immersion française hors Québec, mais l'intégration de ces jeunes bilingues dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire passe par plus que le simple fait d'apprendre le français à l'école. Ils et elles doivent avoir des occasions de vivre en français en dehors des murs de l'école et de tisser des liens avec d'autres jeunes d'expression française. Le milieu communautaire, comme le réseau jeunesse, offre de nombreuses opportunités pour développer le sentiment d'appartenance de ces jeunes à leur communauté respective. L'insécurité linguistique est souvent citée comme étant un frein pour ces personnes de s'intégrer pleinement dans une communauté francophone, de travailler en français ou même de poursuivre leurs études postsecondaires en français.
11. Chaque expérience culturelle vient renforcer notre sécurité linguistique et nous devons multiplier ces expériences afin de bâtir cette confiance langagière parmi les locutrices et locuteurs d'expression française.
12. L'appel à l'action qui conclut la SNSL précise que : « Le succès [de la Stratégie] dépendra des efforts de gouvernements, de ministères, d'agences, d'organismes, de regroupements, et aussi d'individus, puisque chaque individu a la responsabilité personnelle de cultiver sa force intérieure, de renforcer sa confiance en soi et sa résilience devant les nombreux défis linguistiques sur son parcours »<sup>9</sup>. Nous croyons que le prochain Plan d'action pour les langues officielles est une occasion hors-pair pour faire preuve de vision à l'égard du développement de la sécurité linguistique chez les locutrices et locuteurs francophones en situation minoritaire.
13. La FJCF souhaite que le gouvernement du Canada mette des ressources financières à la disposition des organismes et institutions de la francophonie canadienne afin qu'ils puissent, à leur façon, contribuer au développement de la sécurité linguistique en s'inspirant des pistes d'actions prioritaires évoquées dans la SNSL pour la mise en œuvre d'initiatives et de projets structurants dans leurs communautés et secteurs respectifs.
14. La sécurité linguistique est un enjeu de société qui est complexe et qui mérite d'être suivi de près, tout en ayant les capacités pour mesurer son évolution. En plus d'un programme pouvant financer

---

<sup>8</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1906031/recensement-langues-maternelle-officielles-atlantique-francais-declin>

<sup>9</sup> Stratégie nationale pour la sécurité linguistique, p.35

des initiatives structurantes sur le terrain, nous souhaitons qu'une enveloppe soit dédiée à la poursuite de la recherche et des études pour favoriser la compréhension commune de l'enjeu en plus de prévoir les ressources nécessaires pour mesurer l'avancement de la sécurité linguistique en français au Canada.

#### RECOMMANDATION

*Que le gouvernement du Canada assure la création d'un programme de financement quinquennal pour des initiatives et projets structurants en lien avec la sécurité linguistique en plus de prévoir les ressources nécessaires pour assurer la poursuite de la recherche et des études pour favoriser la compréhension commune de l'enjeu en plus de mesurer l'avancement de la sécurité linguistique en français au Canada.*

## 4. ÉDUCATION

### INVESTISSEMENT DANS LES INSTITUTIONS POSTSECONDAIRES EN FRANÇAIS

1. L'éducation est un investissement rentable pour le Canada. La jeunesse doit pouvoir accéder à une éducation de qualité afin de pouvoir soutenir l'avantage créatif, technologique et économique du pays. L'accès à l'éducation en français revêt une importance particulière puisqu'elle soutient le développement et la vitalité des communautés francophones et acadiennes et encourage le bilinguisme aux quatre coins du pays. Les écoles, collèges et universités qui assurent un enseignement en français sont des institutions essentielles et des lieux de rassemblement incontournables pour nos collectivités. Afin de tenir compte des besoins en éducation de la francophonie canadienne, le gouvernement fédéral poursuit une collaboration de longue date avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'éducation dans la langue de la minorité.
2. Pourtant, les pratiques en matière d'éducation en français varient énormément d'une province et d'un territoire à l'autre. Les provinces et territoires manquent de transparence et d'imputabilité quant à l'utilisation des fonds publics qui leur sont versés par le gouvernement fédéral en appui à l'éducation dans la langue de la minorité. L'endettement représente un obstacle colossal, voire un frein financier pour plusieurs jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études postsecondaires en français. La pandémie n'a fait qu'exacerber la situation. Nous notons aussi qu'un bon nombre de collectivités souffrent d'une pénurie perpétuelle d'enseignantes et d'enseignants francophones.
3. Le Programme de langues officielles en éducation (PLOÉ) est essentiel pour le réseau jeunesse. Ce programme permet d'offrir des activités et des projets structurants pour les élèves ainsi que pour les étudiant.e.s. Il est impératif que les ententes de transferts avec les provinces et territoires soient conclues avant le 31 mars 2023 pour éviter le bris de service dans la distribution de fonds sur le terrain.

**RECOMMANDATION**

*Que le gouvernement fédéral adapte et bonifie ses investissements en matière d'éducation postsecondaire en français en situation minoritaire afin de favoriser, entre autres, l'accès aux programmes d'études en français, pour contribuer à la sécurité linguistique des étudiant.e.s, pour accroître les services en santé mentale disponibles pour les étudiant.e.s, pour améliorer la vie étudiante, pour faciliter la mobilité étudiante et pour adresser les enjeux de gouvernance de ces institutions.*

**PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE**

4. Dans le cadre de son exercice de réflexion stratégique 2022, les membres de la FJCF ont évoqué les difficultés d'accès aux institutions postsecondaires en français comme étant un obstacle majeur dans leurs souhaits de poursuivre leurs études. L'accès à des programmes d'études spécialisées en français, l'insécurité linguistique, les coûts exorbitants associés au déplacement pour rejoindre une des institutions postsecondaires en francophonie canadienne qui ne sont pas dans leur communauté sont quelques exemples de défis présents pour les jeunes d'expression français lorsque vient le temps de choisir une institution postsecondaire. Ces facteurs forcent souvent les jeunes d'expression française à choisir une institution anglophone, plus près de leur résidence.
5. Dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023, le gouvernement du Canada s'est engagé à en faire davantage pour soutenir la francophonie canadienne. Un programme de bourses en français langue seconde visant les anglophones a été créé, mais aucun programme de bourses pour soutenir la population étudiante de la francophonie canadienne ne fut proposé. La situation mérite un redressement, puisque le français comme langue maternelle et langue d'usage à la maison est encore en recul, notamment à l'extérieur du Québec (Statistique Canada, 2017) et que la vitalité des communautés francophones en milieu minoritaire reste très menacée. L'accès aux études postsecondaires en français demeure un enjeu autant pour les jeunes ayant le français comme langue maternelle que pour les jeunes ayant le français comme deuxième langue.
6. La FJCF appui la proposition de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) de mettre en place un nouveau programme de bourses d'études postsecondaires en français langue première.
7. Ce programme contribuerait à augmenter l'accès aux études postsecondaires en français pour le nombre croissant d'élèves issus des écoles de langue française, il soutiendrait la consolidation et le développement de l'offre de programmes des établissements postsecondaires francophones et il participerait à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire en encourageant la formation de spécialistes et en reconnaissant les jeunes leaders engagés.
8. Alors que le gouvernement du Canada s'engage à renforcer son appui à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire, nous encourageons la création d'un nouveau programme de



bourses d'études postsecondaires qui contribuerait à consolider le continuum de l'éducation en français partout au Canada. En plus de donner un accès accru aux études postsecondaires en français aux jeunes, il contribuerait à la pérennité des établissements postsecondaires francophones et, en même temps, à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire.

#### RECOMMANDATION

*Que le gouvernement fédéral crée un nouveau programme de bourses d'études postsecondaires pour les jeunes des écoles francophones en situation minoritaire pour un investissement de 15.71 millions de dollars sur 5 ans. Ce programme contribuera à augmenter l'accès aux études postsecondaires en français pour un nombre croissant d'élèves issus des écoles de langue française et soutiendra la consolidation du continuum de l'éducation en français partout au Canada.*

## 5. BIEN-ÊTRE ET SANTÉ MENTALE CHEZ LES JEUNES

1. Une personne sur cinq au Canada est actuellement aux prises avec une maladie mentale.<sup>10</sup> L'enjeu est particulièrement criant pour les jeunes, chez qui on remarque le taux le plus élevé de problèmes de santé mentale de toute la population canadienne – problèmes qui se manifestent souvent au moment même où les jeunes entreprennent leurs études postsecondaires ou se lancent sur le marché du travail.<sup>11</sup> Ceci est accentué par le contexte actuel de la pandémie, qui renforce l'isolement et les incertitudes et qui crée un contexte anxiogène généralisé. Ajoutons, pour souligner l'urgence d'agir sur le dossier de la santé mentale, que le suicide demeure la deuxième cause la plus courante de décès chez les jeunes de 15 à 34 ans.<sup>12</sup>
2. Lors des deux dernières années scolaires, l'enjeu de la santé mentale et du bien-être chez les jeunes a été exacerbé par la crise sanitaire et le confinement. Une récente étude de Statistiques Canada, qui a demandé aux Canadiens.ne.s de 12 ans et plus d'autoévaluer leur santé mentale, démontrent que cette dernière s'est détériorée, peu importe le groupe d'âge, entre l'automne 2020 et le début de 2022. « Le stress relatif à l'arrivée de nouveaux variants et les signes d'épuisement liés aux réalités de la pandémie sont des facteurs qui pourraient expliquer cette dégradation, révèle l'étude. Les Canadiens.ne.s âgés de 18 à 34 ans présentent toutefois les niveaux de santé mentale les plus bas. Pour cette tranche d'âge, seulement 51 % des répondants jugent que leur état psychologique est sain, alors que ce chiffre s'élevait à près de 61 % en 2019. »<sup>13</sup>

<sup>10</sup> Commission de la santé mentale du Canada, *La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada*, 2013, page 1.

<sup>11</sup> Commission de la santé mentale du Canada, *Faire valoir les arguments en faveur des investissements dans le système de santé mentale du Canada à l'aide de considérations économiques*, 2017, p12.

<sup>12</sup> Statistique Canada, *Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, 2010.

<sup>13</sup> Source : LaPresse, 8 juin 2022 <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2022-06-08/donnees-de-statistique-canada/la-sante-mentale-des-canadiens-s-est-degradee-dans-tous-les-groupes-d-age.php>

3. Malgré l'importance de cet enjeu de société, le Canada ne compte toujours pas une stratégie nationale en matière de santé mentale pour les jeunes. De fait, l'asymétrie des politiques, programmes et services existants d'une province et d'un territoire à l'autre – et l'absence d'un cadre pancanadien – sont certainement des facteurs qui freinent le progrès sur ce dossier. Les pistes d'action sont nombreuses : prévention, promotion et sensibilisation – notamment à l'encontre de la stigmatisation, augmentation de l'offre et de l'accès aux soins et services, rétablissement du bien-être, coordination, etc. Le bien-être des jeunes repose sur cet enjeu.
4. Le Code canadien du travail, en sa version actuelle, ne fait nulle référence à la santé mentale. À la suite des changements drastiques aux structures de travail engendrés par la pandémie, il incombe au gouvernement du Canada de se pencher sur la question des droits et obligations en matière de santé mentale en milieu de travail.
5. Les jeunes nous signalent une énorme difficulté à identifier des soins en santé mentale en français, dans leur communauté. De plus, l'offre limitée de services en santé mentale sur les campus des institutions postsecondaires fait en sorte que les étudiant.e.s attendent souvent trop longtemps pour avoir des conseils ou des soins qui leur sont nécessaires. Puisque les soins en santé mentale ne sont pas couverts par la majorité des plans d'assurances provinciaux et territoriaux, le coût pour ces soins est également une embuche majeure quant à l'accès aux soins en santé mentale pour les jeunes.
6. Le gouvernement du Canada investit déjà des sommes importantes en santé. Afin de favoriser l'accès à des soins en santé mentale en français et pour adapter des ressources en bien-être et santé mentale en français pour les jeunes d'expression française en situation minoritaire, nous souhaitons que le gouvernement puisse désigner un pourcentage de ces investissements en santé mentale spécifiquement pour adresser les besoins de ces derniers.

**RECOMMANDATION**

*Que le gouvernement du Canada assure des investissements spécifiques à la jeunesse d'expression française en situation minoritaire en matière de bien-être et santé mentale, notamment en assurant la création et l'adaptation de ressources et en mettant en place des initiatives pour accroître l'accès à des services en santé mentale pour les jeunes d'expression française, dans les communautés ainsi que dans les institutions postsecondaires en français.*

## CONCLUSION

La Fédération de la jeunesse canadienne-française et ses membres sont engagés, depuis la création du réseau jeunesse, à la défense de la langue française et des droits afférés aux Canadien.ne.s de pratiquer et de vivre cette langue et culture. Bien que les jeunes aient toujours été aux premières loges pour défendre ces droits et la langue française dans son ensemble, force est de constater que la pandémie a eu un impact démesuré sur la jeunesse. Le gouvernement du Canada, par l'entremise de son prochain Plan d'action pour les langues officielles, a l'occasion d'investir de façon significative pour adresser les enjeux qui affectent ces derniers, tels que présentés ci-dessus. Un investissement dans le leadership des jeunes est un investissement direct dans la vitalité et la pérennisation des communautés francophones en situation minoritaire.

La FJCF demeure engagée dans ce processus de renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles. Nous demeurons disponibles pour échanger avec vous, au besoin. Nous vous remercions de nous avoir donné l'opportunité de vous faire part de nos commentaires dans le cadre de cet exercice.

Pour plus de détails au sujet de la FJCF, vous pouvez consulter le site web de la Fédération : [www.fjcf.ca](http://www.fjcf.ca).

## CONTACT

**Josée VAILLANCOURT** | Directrice générale  
Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)  
450, rue Rideau, bureau 403 Ottawa (ON) K1N 5Z4  
1.800.267.5173 p. 229 | [FJCF.ca](http://FJCF.ca) | [josee@fjcf.ca](mailto:josee@fjcf.ca)